

Pont-à-Mousson

Un collectif de riverains dit « non merci » à l'antenne relais Free mobile

Vendredi soir, le collectif contre l'implantation d'une antenne relais à Pont-à-Mousson s'est réuni devant les grilles de l'école Pominou. Plusieurs dizaines de personnes sont venues récolter des informations sur cette antenne relais qui suscite plein d'inquiétudes et sont visiblement prêtes à se mobiliser.

Symboliquement, ils se sont réunis, vendredi soir, devant les grilles de l'école maternelle et élémentaire Pominou. Habitants du quartier, parents d'élèves, professeurs ou élus d'opposition, c'est l'inquiétude qui domine dans les conversations mais aussi et surtout l'envie de ne pas se laisser faire.

Une association nationale en soutien

Alors le collectif d'opposants, ayant déjà lancé une pétition papier et sur internet, a pris contact avec une association nationale baptisée CCARRA (coordination citoyenne antennes relais). Son président, Jean Rinaldi, était présent pour expliquer les effets déléterés de ces antennes relais. Il a improvisé une mini-conféren-



Les riverains sont venus clamer que « leur santé n'a pas de prix » et qu'ils ne veulent pas d'une antenne de téléphonie à 100 m des premières maisons de leur quartier. Photo C.C.

ce devant un public tout ouïe. « C'est dangereux et on sait le prouver scientifiquement », dit-il. L'association existe depuis 16 ans et le président a moult exemples dans sa besace. Sa crainte ? « Que d'autres opérateurs profitent du relais pour y installer également leurs antennes ». Dans l'urgence, il a d'abord envoyé un cour-

riel à tous les élus du secteur (maire, députée, sénateur, président de région). « Nous allons réaliser une étude d'implantation par rapport à la puissance et à la distance », révèle-t-il.

Sa solution ? « On va proposer un autre lieu d'implantation ». Il promet de « ne pas lâcher » et propose au collectif de déposer « un référé devant

le tribunal administratif ». Le président n'est « pas opposé aux antennes » mais il souhaite que les riverains « soient avertis ». Ce qui n'a pas été le cas ici.

Pas du ressort municipal

Voilà une dizaine de jours, le collectif a écrit au maire afin de demander un entretien au cours duquel ses représen-

tants auraient pu poser les questions qui les taraudent. Ils ont reçu une réponse, par mail, leur indiquant que « l'implantation d'une antenne relais est du ressort d'un pétitionnaire » et que « si nous refusons, l'antenne sera installée à quelques mètres sur un sol appartenant à un autre propriétaire ». Pour rappel, la ville doit percevoir une redevance annuelle de 6 500 €. Finalement, la ville s'engage à leur fournir « les coordonnées d'un interlocuteur chez Free ».

Les riverains, présents ce vendredi soir, sont venus interpeller la municipalité et l'opérateur. « L'antenne m'inquiète car j'ai eu un cancer. Je ne comprends pas ce lieu d'implantation », témoigne Dominique. Une autre riveraine se dit écoeurée « par cette façon de faire, en loucedé. On n'est pas des moutons, on ne va pas se laisser faire », promet-elle. Malgré le démarrage des vacances scolaires, tous se sont quittés plus déterminés que jamais.

● Cécilia Cherrier

Infos et renseignements via le mail du collectif : antennere-laispam@gmail.com ou sur le site : ccarra.revuloblog.com

Pont-à-Mousson

Le centre social Les 2 rives accueille à présent les 3-5 ans

Le centre social Les 2 rives organise du 26 février au 8 mars deux semaines de centre aéré. En plus d'un programme riche en activités, le centre a ouvert cette année les inscriptions aux enfants de 3 à 5 ans en plus de ceux de 6 à 14 ans.

« Nos ados ont participé à la création de la salle sieste », indique Ludovic Carrere, apprenti aux fonctions de direction (BPJEP) et adjoint du centre pour février. Pendant les deux semaines de vacances du 26 février au 8 mars, le centre social Les 2 rives devient un centre aéré. L'établissement qui accueille les enfants et ados de 6 à 14 ans, a élargi les inscriptions aux enfants de 3 à 5 ans.

Pour permettre un accueil optimal, le centre a aménagé une salle de sieste lors d'un chantier jeune en janvier et en février. Les adolescents ont participé activement à la création de cette pièce en peignant, en montant les lits et en participant à la décoration avec le graffiti et les éto-



Le centre social Les 2 rives a concocté un programme riche en activités. Photo Camille Poirson

les fluorescentes. « C'est important pour nous d'impliquer les jeunes dans tout le processus », confie Ludovic Carrere.

Des activités de saisons

Pour ces deux semaines, les enfants vont participer à des activités créatives sur le thème « Contes et légendes d'hiver ». Les enfants pourront aussi assister à un spectacle dans l'établissement et une matinée parents et enfants sera organisée pour permettre aux parents de voir ce que

font les jeunes et de passer du temps avec eux.

En parallèle, les petits-déjeuners des familles et les soirées ados restent maintenus. « Pour les soirées ados, les jeunes du centre aéré ou de l'accompagnement à la scolarité (CLAS) peuvent s'inscrire », précise l'adjoint. Le thème des prochaines vacances en avril est déjà décidé, les enfants et les ados feront des activités axées sur l'environnement sur le thème « La nature s'éveille. »

● Camille Poirson

Cent quarante-cinq élèves de l'école Guynemer ont fêté Carnaval



Les élèves ont parcouru les rues autour de l'école avant de prendre le goûter. Photo Camille Poirson

Ce vendredi 23 février, 145 élèves ont parcouru les rues aux alentours de l'école à l'occasion du carnaval. Le groupe a démarré de l'école élémentaire Guynemer, a traversé la ZAC du Breuil puis les pavillons à côté de l'établissement. « Nous défilons dans un quartier où beaucoup d'élèves vivent. C'est un endroit où l'on ne vient jamais », indique Julie Blondin, directrice de l'école et maîtresse des CM2.

Les six classes allant du CP au CM2 étaient menées par les élèves de CM2 qui étaient en charge de l'animation sonore. Armés de tambourins et de bâtons, ils ont créé l'ambiance durant tout le trajet. Cette année, les déguisements de princesses et de super-héros étaient très présents parmi les enfants. Le défilé s'est clôturé par le goûter de crêpes, cuisinées par les toutes les classes.

● Camille Poirson

► Bloc notes

Pont-à-Mousson

670e anniversaire de la création du marquisat de Pont-à-Mousson

Musée Au fil du papier.

Dans ce cadre, le musée Au fil du Papier présente une exposition temporaire retraçant son histoire. Un catalogue sur l'exposition est en vente au musée. Jusqu'au lundi 1er avril.